

[Quoi de 9 ?]

9 février 2023

Les 9 infos du mois



À la [1] : la retraite est une question de rapport au travail

En 1944, le projet du Conseil national de la résistance (CNR) est de construire « un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ». Créé par ordonnances dès 1945, ce projet ne concerne pas uniquement les retraites mais les englobe dans une "sécurité sociale plus large". Une phase ascendante permet d'appliquer la retraite à toutes et tous et garantir un minimum de pension. Puis, à partir des années 1970, avec la multiplication du nombre de retraités par rapport à celui des actifs, une phase de recherche de rationalisation des coûts se traduit majoritairement par l'allongement du temps de travail nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein (à l'exception de l'ordonnance du 26 mars 1982 dite "Auroux" qui baisse l'âge légal de départ à la retraite à taux plein à 60 ans au lieu de 65 ans) .

Aujourd'hui, et après l'échec d'une réforme globale durant son premier mandat, le président Macron tente une nouvelle réforme paramétrique, exclusivement financière. Or, la donne a changé. La question du rapport au travail est désormais à reconsidérer, encore plus au lendemain de la pandémie de Covid-19. C'est ce que démontre une étude de l'Ifop pour la Fondation Jean Jaurès qui affirme que « fin 2022, le travail continue à être moins central dans la vie des Français et les symboles de réussite traditionnelle sont en perte de vitesse ». Le bien-être au travail, la question de la formation, celle des rémunérations, mais aussi des mobilités professionnelles se posent. Elles nécessiteraient de faire l'objet de réflexions et de prises en compte préalablement à toutes réformes des seules conditions de financement des retraites. C'est ce que disent des millions de salarié.e.s dans la rue (ou pas) et que le pouvoir refuse d'entendre.

Pour en savoir plus :

<https://www.publicsenat.fr/article/societe/retraites-petite-chronologie-des-reformes-231451>

<https://www.jean-jaures.org/publication/je-taime-moi-non-plus-les-ambivalences-du-nouveau-rapport-au-travail/>

Les [Chiffres] à retenir : 10% des lycéennes contre 1% des lycéens n'ont pas du tout confiance en eux.



Si 87% des lycéens ont confiance en eux, ce ne sont que 64% des lycéennes qui ont confiance en elles.

Un déficit qui se retrouve dans le choix des orientations, dans les poursuites d'études, dans l'ambition d'une réussite professionnelle.

Ainsi, malgré globalement leurs meilleurs résultats scolaires, les filles limitent davantage leur ambition. Seulement 57 % d'entre elles envisagent une grande école après le bac, quand c'est le cas de 67 % des garçons.

De même 65% des lycéennes se sentent capables de créer leur propre entreprise, quand 74% des lycéens l'envisagent. Devenir cadre supérieur dans une entreprise apparaît possible pour 73% des lycéennes contre 81% pour les lycéens.

Il faut aussi reconnaître que seulement 46% des lycéennes pense qu' « être une femme n'est pas en soi un facteur pénalisant dans le monde du travail » quand 60% des lycéens l'affirment.

Pour aller plus loin :

<https://centrehenriagueperse.com/2023/01/20/la-confiance-en-soi-est-elle-genree/>

Dans ce numéro

Retraites ou rapport au travail ?	1
La confiance en soi et le genre	2
Hôpital et Ecole	3
Parcoursup et l'accès à l'enseignement supérieur	4
Lutter contre la pauvreté	5
Coupures	6
Les femmes enseignantes	7
À voir, à lire, à écouter	8
À l'agenda	9



Du côté de la [Recherche] : reconnaître et valoriser les personnels de l'Hôpital et de l'École

Quels remèdes à la crise durable que rencontrent l'Hôpital et l'École ?

La recherche conduite par le Centre Henri Aigueperse suggère plusieurs préconisations.

La première est bien entendu l'augmentation des moyens alloués aux deux institutions, tant pour pouvoir mieux recruter et payer leurs personnels, que pour investir dans le bâti (scolaire comme hospitalier) et dans le matériel pédagogique et de soin, en particulier les outils numériques.

Pour retrouver notre article :

<https://centrehenriaigueperse.com/2023/01/24/hopital-et-ecole-des-personnels-en-quete-de-sens-et-de-reconnaissance/>

Mais l'argent n'est pas suffisant. Il est également indispensable de reconnaître la professionnalité des personnels et d'impliquer leur expertise dans les réformes indispensables au sein de l'Hôpital comme de l'École.

Cette implication doit s'accompagner d'un renforcement de la formation initiale et continue afin de permettre aux professionnels d'éducation comme de santé, de mieux prendre en charge leur public, de mieux savoir les impliquer, de mieux répondre à leurs besoins et aux attentes de notre société en mutation.

Le saviez-vous ?

Si Parcoursup s'inscrit dans le prolongement des précédents outils de "tri" des entrants dans l'Enseignement supérieur, il s'en distingue également par son mode de fonctionnement, l'opacité de ses critères de sélection, la non hiérarchisation des vœux faits par les lycéens.

Il est surtout le reflet d'une politique de l'Enseignement supérieur qui manque de moyens et d'ambition et sert à rationaliser la pénurie de places dans les universités.

Pour aller plus loin :

<https://centrehenriaigueperse.com/2023/02/02/ce-que-parcoursup-dit-de-la-politique-d-enseignement-supérieur-en-france/>

C'est notre [Histoire] : Parcoursup, toute une histoire de l'accès à l'enseignement supérieur

Si la Loi ORE met en place la nouvelle plateforme d'accès à l'enseignement supérieur Parcoursup, elle prolonge également la loi Savary qui en 1984 faisait apparaître la notion de capacité d'accueil. L'article 14 de cette loi reconnaît en effet la nécessité de fixer des capacités d'accueil, celles-ci étant limitées du fait d'une nouvelle phase de massification de l'enseignement supérieur au cours des années 1980.

Or qui dit capacité d'accueil limitée, dit « tri ». La loi du « premier arrivé, premier inscrit » dans de longues files d'attente s'est donc tout d'abord imposée. L'informatique y a mis fin, en Ile-de-France grâce à un système de « Recensement automatisé des vœux des élèves (Ravel) instauré en 1987 et accessible par le Minitel.

Dans l'objectif de coordonner et de simplifier la gestion de leurs concours d'entrée, les Instituts Nationaux polytechniques mettent en œuvre en 1992 un service commun géré à l'aide d'une interface informatique algorithmique sur laquelle tourne un algorithme d'affectation.

Ce système d'affectation est généralisé aux classes préparatoires aux grandes écoles en 2001. Puis, dès 2005, son utilisation est étendue à l'ensemble des inscriptions post-bac dans l'académie de Nantes. C'est ensuite l'académie de Poitiers qui opère cette extension en 2007. Elle se généralise deux ans plus tard avec le système APB.

Mis en place dans l'urgence en janvier 2018, Parcoursup est donc issu d'une longue histoire de dispositifs articulant sélection et gestion des conditions d'accueil dans l'Enseignement supérieur.

Pour se [Former] : lutter contre la pauvreté

Alors que la pauvreté (re)gagne du terrain comme le montre le rapport Oxfam 2023, la lutte contre celle-ci passe aussi par l'Éducation.

En effet, comprendre les mécanismes qui conduisent ou maintiennent à être pauvres, permet de mieux les combattre. Et cela est possible dès l'enfance. C'est le pari d'Esther Doflo, prix Nobel d'économie et de la série de livres pour enfants qu'elle y consacre.

Pour en savoir plus :

<https://centrehenriaigueperse.com/2023/01/17/fractures/>



Un peu de [Culture(s)] : théâtre politique



“Coupures” démocratiques, écologiques, numériques... elles sont au cœur des réflexions sur notre société en mutation.

Elle peuvent donc animer soirées-débats, colloques et séminaires, ateliers de réflexion ou repas de famille.

Elles ont également leur place sur la scène du théâtre. En tout cas c'est le pari réussi de la compagnie “La poursuite du bleu”.

Leur pièce intitulée “Coupures” est une invitation à la réflexion, mais aussi à la participation, car plus qu'aux spectateurs, c'est aux citoyen.ne.s que les interrogations sont portées.

A chacune et chacun d'y apporter ses propres réponses, car si le théâtre, tout politique qu'il soit, est là pour éclairer, il n'a pas vocation à donner des leçons ou à imposer des solutions.

Une démarche créative et culturelle d'éducation populaire.

Pour approfondir :

<https://centrehenriagueperse.com/2023/01/30/ces-coupures-qui-interrogent/>

Chez nos [Voisins] et dans le [Monde] : l'enseignement, un métier féminin

Les femmes représentent en moyenne 84 % du corps enseignant dans le primaire, 64 % dans le secondaire et 44 % dans l'enseignement supérieur (selon les chiffres de l'OCDE pour 2019).

Si des variations existent entre les différents pays, les stéréotypes de genre ont partout la vie dure. Les horaires de travail et la possibilité de temps partiel compatibles avec le fait de s'occuper des enfants...

A cette féminisation correspond également une faiblesse des salaires qui la renforce.



L'indispensable amélioration des conditions d'exercice du métier d'enseignant.e et sa revalorisation s'imposent donc à la fois pour le métier et pour sa mixité, nécessaire au développement harmonieux des enseignements et au bien-être des élèves.

Pour aller plus loin :

<https://centrehenriagueperse.wordpress.com/2023/01/26/beaucoup-trop-de-femmes-dans-lenseignement/>

« Toutes ces mesures [d'amélioration des conditions de travail des enseignant.e.s] sont essentielles en soi et devraient être mises en œuvre indépendamment de toute considération de genre. Elles présentent toutefois aussi l'avantage de contribuer à attirer les candidat(e)s les plus qualifié(e)s dans la profession, et donc potentiellement de permettre d'équilibrer le ratio hommes/femmes dans le corps enseignant ».

OCDE

À [Voir], à [Lire], à [Écouter]

La syndicalisme enseignant



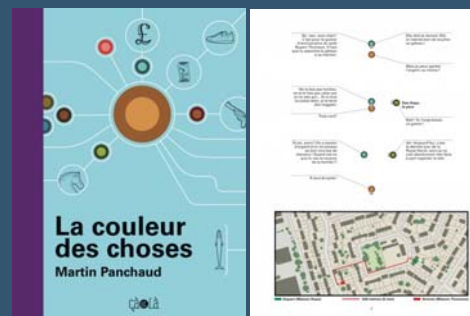
<https://www.editionsbdl.com/produit/legale-dignite-des-invisibles/>

Un podcat pour envisager la Seine-Saint-Denis autrement



<https://www.professionbanlieue.org/Soiree-d-ecoute-debat-Penser-le-9-3>

Une BD pas comme les autres : “la couleur des choses”



<https://www.caetla.fr/La-couleur-des-choses>

À noter dans [l'agenda]

Le 10 mars 2023

Colloque AFAR 2023 - L'adolescence, ça fait mal

La puberté bouleverse l'équilibre que l'enfant a trouvé. C'est alors le temps des expériences, des prises de risques, du questionnement identitaire. Cette période de transformation prépare à la future vie d'adulte mais elle peut être source d'une souffrance psychique importante voire d'un effondrement dépressif. Troubles du comportement alimentaire, conduites addictives, troubles des conduites, sexualité à risques, transgressions peuvent alors déborder l'adolescent, les parents et les professionnels qui les accompagnent. Comment développer une posture professionnelle adaptée à ces situations ?

Maison de la Chimie, 28 rue Saint-Dominique 75007 Paris, ou à distance

Les 16 mars 2023

Imaginer l'institution éducative qui succèdera à l'École - A partir des travaux de Bernard Delvaux

Affirmer qu'une nouvelle institution éducative succèdera à l'institution scolaire peut paraître excessif. Mais comment nier que l'École ressemble de plus en plus à un vieux meuble hérité que nous gardons par habitude ? Comment ne pas constater sa fragmentation progressive et l'expansion du marché éducatif non scolaire ?

Tel est le diagnostic que défend Bernard Delvaux dans un livre qui servira de base à ce colloque. Il relie ces évolutions au fait que l'idéal d'autonomie de la modernité a été transformé en une quête de liberté de choix toujours plus grande, demandant aux sciences et techniques de rendre le monde toujours plus disponible et exigeant de chacun, l'accumulation de capitaux, notamment éducatifs, pour accéder à ces promesses. Tant qu'un tel imaginaire restera dominant, estime-t-il, tout indique que le scénario de dissolution de l'École dans un vaste système éducatif marchandisé deviendra réalité.

Une telle évolution ne répond cependant pas aux critiques fondamentales adressées à notre modèle sociétal. Y répondre implique de mettre en débat la question des finalités éducatives.

Louvain-la-Neuve, Belgique,
Auditoire Pythagore 09

La retraite n'est pas la mort sociale...

... mais elle pourrait le devenir

La caractéristique de la société française est certainement d'avoir de "jeunes retraité.e.s" et cela pour deux raisons essentielles :

- grâce à son système de répartition chacune et chacun peut bénéficier du financement d'un départ en retraite à un âge par trop avancé ;
- l'allongement de l'espérance de vie et les progrès de la médecine permettent que retraite ne rime pas avec fin de vie (même si de grandes disparités existent dans l'espérance de vie en bonne santé selon les professions exercées).

Les jeunes seniors sont donc en capacité de faire encore beaucoup de choses. On sait l'aide qu'il peuvent apporter à leurs enfants, la garde de leurs petits enfants qu'elles et ils assurent bien souvent, l'assistance à leurs parents âgés également.

Mais ils sont aussi, pour reprendre l'expression créée par la sociologue Anne-Marie Guillemard* en 2002, les champions de la « retraite solidaire ». Les jeunes retraités s'impliquent en nombre par exemple dans la vie locale : ainsi, la moyenne d'âge des maires s'élève à 62 ans. On les retrouve aussi dans les associations : selon l'Observatoire France bénévolat en 2019, les plus de 65 ans représentaient 28 % des bénévoles et 33 % des bénévoles permanents. Sans les seniors, plus de la vie associative ! Moins de vie démocratique locale !

Or, cet engagement décline. Si 31 % des bénévoles associatifs étaient des plus de 65 ans en 2019, elles et ils représentaient 38 % en 2010. Parmi les explications données par Élisabeth Pascaud, vice-présidente de France Bénévolat** :

- " des fins de carrière plus difficiles pour les seniors,
- un départ plus tardif à la retraite
- une dégradation de leur image qui les pousse à se montrer plus réservés".

Quel serait le poids de deux ans de recul de l'âge de départ en retraite sur cette vie sociale ? Combien coûterait un moindre investissement des jeunes seniors, obligé.e.s de travailler plus longtemps ou en moins bonne forme, à la société ?

Des questions que le gouvernement se garde bien de poser, tant leurs réponses mettraient en évidence le coût social et sociétal de son projet de réforme des retraites.

*Anne-Marie Guillemard "Où va la protection sociale ?", éd. PUF, 2002.

** citée par "ça m'intéresse"

<https://www.caminteresse.fr/societe/les-vieux-la-societe-leur-dit-merci-11134223/>

Le 9 de chaque mois, c'est
[Quoi de 9 ?]



Le Centre de Recherche, de Formation et
d'Histoire sociale de l'UNSA Éducation

Pour tout contact :

Denis Adam

Délégué général

Centre Henri Aigueperse

87bis, avenue Georges Gosnat

94200 Ivry-sur-Seine

Téléphone : 07 70 74 33 33

Courriel :

centrerechercheformation@unsa-education.org

Plus de lectures, d'informations,
d'analyses sur notre site :

<https://centrehenriaigueperse.com>